



3003 Berne  
OFROU, Muc

POST CH AG

À l'attention :

- des directions cantonales responsables de la circulation routière
- des associations et organisations intéressées

Votre réf. :

Notre réf. : ASTRA-A-D93D3401/27

Dossier traité par : Claudine Müller

Ittigen, le 24 septembre 2020

### Instructions concernant la formation pratique de base des élèves motocyclistes et le cours de théorie de la circulation

Mesdames, Messieurs,

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les prescriptions relatives au permis de conduire révisées et adoptées par le Conseil fédéral fin 2018 entreront en vigueur. Les formations pratiques de base des élèves motocyclistes et les cours de théorie de la circulation achevés à compter de cette date auront une durée de validité illimitée.

Étant donné que la formation pratique de base des élèves motocyclistes durera désormais 12 heures pour toutes les catégories de motocycles, elle ne devra plus être suivie qu'en vue de l'obtention de la première catégorie de permis pour motocycles. Cette modification a pour effet d'étoffer la formation de base pour les motocycles de la sous-catégorie A1 en termes de durée et de contenu, puisque celle-ci passera de 8 à 12 heures. L'actuel module 2a est supprimé. Il était suivi jusqu'à présent par les candidats au permis de conduire de la catégorie A en possession de la sous-catégorie A1.

Le cours de théorie de la circulation pourra désormais être réparti sur deux journées au minimum au lieu de quatre comme jusqu'ici. Les cantons examineront la qualité des outils pédagogiques utilisés dans ce cours lors de leur audit des écoles de conduite effectué dans le cadre du contrôle qualité. Il n'y aura plus d'approbation préalable comme actuellement.

Les instructions concernant la formation pratique de base des élèves motocyclistes et celles concernant le cours de théorie de la circulation seront modifiées en conséquence. La nouvelle version entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Office fédéral des routes



Jürg Röthlisberger  
Directeur

Annexes: instructions concernant la formation pratique de base des élèves motocyclistes et instructions concernant le cours de théorie de la circulation

Office fédéral des routes OFROU

Claudine Müller

3003 Berne

Emplacement : Pulverstrasse 13, 3063 Ittigen

Tél. +41 58 485 63 73

claudine.mueller@astra.admin.ch

<https://www.astra.admin.ch>





N° du document : ASTRA-D-D93D3401/835

Ittigen, le 24 septembre 2020

## **Instructions concernant le cours de théorie de la circulation**

---

(sur la base des art. 19a de l'ordonnance réglant l'admission à la circulation routière, OAC, RS 741.51 et 30, al. 1, de l'ordonnance sur les moniteurs de conduite, OMCo ; RS 741.522)

### **1. Exigences posées aux organisateurs de cours**

#### **1.1 Annonce des cours**

Les moniteurs de conduite qui entendent organiser des cours de théorie de la circulation l'annonceront par écrit de manière anticipée à l'autorité cantonale de surveillance (service des automobiles). Si cette dernière le demande, ils feront leur annonce par voie électronique. Leur communication inclura des indications concernant :

- la salle de cours (adresse, nombre de places, équipement, etc.) ;
- le déroulement des cours ;
- les moyens didactiques utilisés (cf. ch. 2.3) ;
- les moniteurs de conduite engagés.

#### **1.2 Organisation des cours**

Les personnes responsables de l'organisation des cours effectueront, par écrit ou par voie électronique, un contrôle de la présence des participants, qui attesteront de leur participation par leur signature. Les informations consignées (nom, prénom, date de naissance, date des blocs d'enseignement suivis avec visa du moniteur de conduite) devront être consultables pendant trois ans.

Le nombre d'élèves ne dépassera pas douze par classe.

### **2. Exigences concernant le programme de cours, le déroulement du cours et les moyens didactiques**

#### **2.1 Programme de cours**

Le programme de cours se fonde sur le programme-cadre figurant à l'annexe 2.

#### **2.2 Déroulement du cours**

Le cours de huit heures (art. 18, al. 4, OAC) est divisé en quatre blocs d'enseignement (doubles leçons de 120 minutes). Il sera réparti sur au moins deux jours et débutera obligatoirement par le bloc 1. Une journée ne pourra être consacrée qu'à deux blocs d'enseignement tout au plus. Les blocs 2 à 4 peuvent être suivis dans n'importe quel ordre.



### 2.3 Matériel d'enseignement

Le matériel d'enseignement doit illustrer les contenus d'apprentissage de la manière la plus réaliste possible. Il y a lieu d'utiliser essentiellement des moyens d'enseignement et d'apprentissage multimédia et interactifs. Les cantons examineront la qualité des moyens d'enseignement lors de leur audit des écoles de conduite effectué dans le cadre du contrôle qualité (cf. ch. 4).

### 2.4 Plan d'enseignement

Le moniteur de conduite doit disposer en outre d'un plan d'enseignement précisant les contenus d'apprentissage ainsi que l'organisation du cours et documentant les méthodes d'enseignement.

### 2.5 Documentation de cours

Chaque participant au cours recevra une documentation adaptée, pour son usage personnel.

## 3. **Participation au cours**

### 3.1 Condition

Seuls les titulaires d'un permis d'élève conducteur valable seront autorisés à participer au cours (art. 18, al. 2, OAC).

### 3.2 Dates

Les élèves motocyclistes suivront le cours parallèlement à l'instruction pratique de base obligatoire.

### 3.3 Attestation de cours

Le moniteur remettra à l'élève conducteur une attestation des blocs d'enseignement suivis. L'attestation de cours sera valable pour une durée illimitée à compter de la date de fin du cours.

## 4. **Contrôle qualité**

Dans le cadre de l'obligation de surveillance qui leur incombe (art. 24, al. 1, OMCo), les cantons procèdent à des contrôles réguliers en vue de garantir la qualité de l'enseignement obligatoire. Ils peuvent déléguer cette activité à des tiers, en particulier à l'organisation du monde du travail responsable des brevets fédéraux de moniteur de conduite, de moniteur de conduite de motocycle et de moniteur de conduite de camion (art. 24, al. 4, OMCo).

## 5. **Perfectionnement des moniteurs de conduite**

Les moniteurs de conduite doivent suivre des cours de perfectionnement. Les prescriptions applicables sont fixées à l'art. 22 OMCo.

## 6. **Entrée en vigueur**

Les présentes instructions entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elles remplacent les instructions du 12 décembre 2007 concernant les cours de sensibilisation aux problèmes du trafic routier (théorie de la circulation).

**Office fédéral des routes**



Jürg Röthlisberger  
Directeur

Annexe 1 : Exigences minimales posées en matière de salles de cours

Annexe 2 : Programme-cadre du cours de théorie de la circulation

## **Exigences minimales posées en matière de salles de cours**

### **1. Agencement et équipement**

Les participants doivent pouvoir suivre le cours sans limitation. La salle de cours ne doit pas servir d'habitation. Il faut veiller à ce qu'elle :

- ait un accès indépendant et ne serve pas de passage ;
- offre suffisamment d'espace de travail aux participants et aux moniteurs de conduite ;
- soit protégée contre le bruit, la poussière et les odeurs ;
- puisse être bien éclairée et suffisamment aérée ;
- puisse être bien chauffée.

Une installation WC avec lavabo devra se trouver à proximité de la salle de cours. Si la salle de cours fait partie d'un établissement de restauration, il devra s'agir d'un espace séparé où la consommation n'est pas obligatoire.

### **2. Équipement / Moyens didactiques / Documentation**

Les moyens d'enseignement nécessaires doivent être disponibles, par exemple :

- représentation des signaux et marquages routiers
- moyens de projection ou de présentation avec surface de projection adéquate (par ex. vidéo-projecteurs) ou écrans, tableaux muraux, tableaux de conférence, etc.
- moyens d'enseignement consacrés aux règles de la circulation (par ex. films, transparents ou table de circulation)
- textes législatifs fédéraux concernant la circulation routière, circulaires, directives, instructions, etc. touchant la formation et le perfectionnement des conducteurs de véhicules automobiles et des moniteurs de conduite
- moyens didactiques nécessaires pour le cours de théorie de la circulation (par ex. DVD, transparents, plan d'enseignement)
- documentation à remettre aux participants aux cours

Moyens d'enseignement supplémentaires pour la formation des élèves motocyclistes :

Représentations des principaux composants des véhicules (modèles en coupes, schémas, transparents, films didactiques, etc.).

## **Programme-cadre du cours de théorie de la circulation**

Le programme-cadre est destiné à montrer comment les objectifs visés à l'art. 18, al. 4, OAC peuvent être atteints. Les contenus indiqués ne doivent pas tous être obligatoirement enseignés.

### **A. Théorie de la circulation – Apprentissage de la sécurité routière**

#### **Objectifs :**

L'apprentissage de la sécurité routière a pour but d'initier les élèves conducteurs aux rapports de causalité dans la circulation routière. Il doit leur permettre de :

- reconnaître les situations typiques, importantes pour la circulation routière et se répétant fréquemment ;
- développer une sensibilité particulière aux dangers ;
- former des schémas comportementaux pour des situations analogues ;
- développer leur sensibilité à percevoir et à interpréter les signes (indices).

Les élèves conducteurs doivent apprendre à :

- reconnaître les dangers, à les surmonter et à les éviter (connaissance des phases de l'évolution d'une situation critique/fourche analytique) ;
- éviter les situations critiques.

**Principe de l'apprentissage de la sécurité routière : un conducteur en forme, un véhicule en bon état de fonctionnement**

## 1. Observation de la circulation / Fonction des organes sensoriels

**Objectif :** Comprendre la fonction des organes sensoriels et les principes de l'observation de la circulation ainsi que les corrélations entre la perception et la réaction, et savoir transposer ces connaissances dans la pratique.

<b>Sensorimotricité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensorimotricité naturelle et sensorimotricité du conducteur</li> <li>- Circuits fonctionnels de la réaction : corrélations entre la perception et la réaction</li> <li>- Comment les automatismes s'acquièrent-ils ?</li> </ul>
<b>Acuité visuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonction de l'œil humain, l'œil comme instrument d'optique et capteur d'informations</li> </ul>
<b>Vue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'œil, organe qui nous dirige</li> <li>- L'importance des facultés visuelles</li> <li>- Exigences auxquelles doivent satisfaire les facultés visuelles (cf. annexe 1 OAC)</li> <li>- Troubles visuels : origines, conséquences, mesures</li> <li>- Observation ordinaire / Observation dans la circulation</li> <li>- Vision statique et dynamique / Anticipation</li> <li>- Vision centrale et périphérique</li> <li>- Vision stéréoscopique / Vision en profondeur</li> <li>- Champ visuel / Surface visible</li> <li>- Adaptation aux conditions d'éclairage</li> <li>- Vision crépusculaire et nocturne</li> <li>- Vision lors du passage de tunnels</li> <li>- Perception des couleurs</li> </ul>
<b>Filtre visuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Filtre visuel ordinaire et filtre visuel spécifique à la circulation routière</li> </ul>
<b>Regard</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixation du regard</li> <li>- Contrastes optiques</li> <li>- Observation multiple (balayage de la chaussée du regard)</li> <li>- Illusions d'optique</li> </ul>
<b>Développement de l'observation de la circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase de l'observation balbutiante</li> <li>- Phase de l'observation du premier plan</li> <li>- Phase de l'observation « en tunnel » (excluant le bord de la route)</li> <li>- Phase de l'observation globale (incluant le bord de la route)</li> </ul>
<b>Techniques du regard</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur un tronçon libre et rectiligne</li> <li>- Dans les virages</li> <li>- Dans les passages étroits</li> <li>- Lors de changements de direction/aux intersections</li> <li>- Lors de croisements avec des véhicules éclairés, dans l'obscurité</li> <li>- Lors de manœuvres dans un espace étroit</li> </ul>
<b>Techniques d'observation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Par les rétroviseurs (systématique d'observation)</li> <li>- Lors d'un changement de voie</li> <li>- En suivant un(e) partenaire</li> <li>- Par un double contrôle visuel</li> <li>- Par un contact visuel direct</li> </ul>

## 2. Environnement de circulation

**Objectif** : Connaître (= savoir) et reconnaître (= entraînement à la perception) les éléments de l'environnement qui sont déterminants pour la circulation routière.

<p><b>Partenaires<sup>1</sup></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entraînement AAI<sup>2</sup>, à l'aide de situations et d'exemples pratiques</li> <li>- Les partenaires particuliers et leurs comportements<sup>3</sup> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaires spéciaux (en raison de leur véhicule)</li> <li>• Partenaires difficiles (en raison de leur personne)</li> <li>• Partenaires vulnérables (en raison de leur personne ou de leur véhicule)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Routes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tracé et relief de la chaussée : Droite, courbe, dos d'âne, montée et descente, intersection, sortie d'autoroute, conduite de nuit avec l'éclairage, éblouissement dû au soleil</li> <li>- Éléments latéraux (bords de la chaussée et cultures en bord de route) : Guidage optique intentionnel (marques, balises, glissières, barrières, etc.) et involontaire (cultures, plantations, clôtures, etc.) ; nature du guidage optique intentionnel</li> <li>- Éléments de base (surface de la chaussée) : largeur, pente, état du revêtement</li> <li>- Routes qui présentent des particularités :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autoroutes et semi-autoroutes</li> <li>• Routes de montagne</li> <li>• Routes postales de montagne</li> <li>• Rues résidentielles</li> <li>• Routes à sens unique</li> <li>• Tunnels routiers</li> </ul> </li> <li>- Rues désertes / Rues de quartier / Rues commerçantes</li> </ul>

<sup>1</sup> Évaluer les comportements caractéristiques et spécifiques des autres partenaires dans la circulation

<sup>2</sup> Entraînement AAI : Age - Attention - Intention

<sup>3</sup> Connaître en particulier les spécificités et les comportements des enfants et des personnes âgées ainsi que des aveugles et des malvoyants



<b>Situations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisons : particularités des quatre saisons<sup>4</sup></li> <li>- Conditions atmosphériques : Changement de temps, influence du foehn, de la pluie, du brouillard, de l'humidité, de la neige, du froid, du soleil, de la chaleur, du vent latéral, de la lune</li> <li>- Jours de la semaine<sup>5</sup>:             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquence des accidents selon le jour de la semaine, raisons</li> <li>• Fins de semaine, jours de marché, ouvertures nocturnes des magasins</li> <li>• Manifestations sportives</li> <li>• Vacances et jours fériés : les touristes / véhicules étrangers en Suisse ; les autres pays : formation et lois différentes ; stress sur la route des vacances</li> </ul> </li> <li>- Heures et moments particuliers de la journée<sup>6</sup> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée et sortie des écoles / jardins d'enfants</li> <li>• Début et fin de la journée de travail</li> <li>• Heures de pointe</li> <li>• Moment où il y a le plus d'accidents, raisons</li> </ul> </li> </ul>
-------------------	--

### 3. Dynamique de circulation

**Objectif** : Savoir reconnaître les principales formes et les caractéristiques des déplacements et des flux de trafic (conduire et circuler).

<b>État du véhicule</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurité de fonctionnement et sécurité routière (selon les modules B4, A4, C4)</li> </ul>
<b>Forces engendrées lors de la conduite<sup>7</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lois de la physique appliquées à la conduite automobile :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhérence / engrènement</li> <li>• Charge par roue, modification statique et dynamique de celle-ci</li> <li>• Coefficient de frottement</li> <li>• Amortisseurs</li> <li>• Forces d'accélération et de freinage</li> <li>• Techniques d'accélération et de freinage</li> <li>• Force centrifuge</li> <li>• Guidage latéral</li> <li>• Séparation des facteurs de risques</li> <li>• Genre de construction du véhicule, centre de gravité</li> <li>• Comportement auto-directionnel</li> <li>• Chargement</li> <li>• Distance d'arrêt, hauteur de chute, énergie au point d'impact</li> </ul> </li> </ul>

<sup>4</sup> Particularités des quatre saisons en ce qui concerne la circulation routière ; difficultés et conséquences ; influences météorologiques

<sup>5</sup> Conditions de trafic spécifiques à certains jours de la semaine

<sup>6</sup> Heures / moments critiques

<sup>7</sup> Lois de la physique appliquées à la conduite, types de résistance pendant la conduite, distance d'arrêt/vitesse résiduelle

<p><b>Comportement dans le trafic</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication et signes</li> <li>- Indication de l'intention</li> <li>- Conduite claire                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir sa trajectoire en fonction de sa vitesse</li> <li>• Tenir sa droite</li> <li>• Utiliser judicieusement la chaussée</li> <li>• Se placer et se déplacer correctement</li> </ul> </li> <li>- Situations de trafic particulières                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comportement aux passages à niveau (par ex. franchissement des barrières)</li> <li>• Comportement en cas d'embouteillage et de ralentissement de la circulation (couloir de secours et principe de la fermeture Éclair)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Déplacements dans le trafic</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passer                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Croiser</li> <li>• Devancer</li> <li>• Dépasser</li> </ul> </li> <li>- Utiliser les espaces libres                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traverser</li> <li>• S'insérer dans le trafic / la file</li> <li>• Obliquer à droite, obliquer à gauche</li> <li>• Changer de voie</li> <li>• Circuler dans les giratoires</li> </ul> </li> <li>- S'intégrer dans le flux du trafic                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Circuler en files parallèles / à la file</li> <li>• Éviter les bouchons</li> <li>• Circuler sur des routes rapides</li> </ul> </li> </ul>

#### 4. Tactique de circulation

**Objectif :** Connaître les règles qui permettent d'adopter un comportement réfléchi et responsable dans la circulation routière. Comprendre les bases d'une conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie. Se préparer mentalement aux dangers et aux imprévus pouvant surgir dans la circulation routière et se représenter les réactions adéquates

<p><b>Capacité de conduire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État de santé</li> <li>- Rôle des émotions / Distractions (y c. par les passagers)</li> <li>- Pression des horaires / stress</li> <li>- Fatigue / Surmenage</li> <li>- Médicaments (cf. chapitre D)</li> <li>- Alcool (cf. chapitre D)</li> <li>- Stupéfiants (cf. chapitre D)</li> </ul>
------------------------------------	--

<p><b>Conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances de base des conditions de l'environnement</li> <li>- Facteurs nuisant à l'environnement : régime du moteur, bruit, consommation, résistance au roulement et à l'air, pente</li> <li>- Choix du moyen de transport – utilisation raisonnable du véhicule</li> <li>- Élimination des charges inutiles</li> <li>- Planification judicieuse de l'itinéraire (prise en considération de l'environnement et de la consommation d'énergie)</li> <li>- Conduite régulière</li> <li>- Conduite anticipative</li> <li>- Choix du bon rapport de vitesse, conduite à bas régime</li> <li>- Extinction du moteur pour ne pas le faire tourner inutilement</li> <li>- Prévention de tout départ sur les chapeaux de roues et de tout freinage brusque</li> <li>- Contrôle régulier du réglage du moteur par un spécialiste</li> </ul>
<p><b>Règle de base de la conduite préventive</b></p>	<p><b>Ne jamais transgresser l'interdit, toujours respecter les règles et parfois s'abstenir de faire ce qui serait permis</b></p>

**Les dix règles tactiques d'une conduite sûre**

- |  |   |
|--|---|
| <p><b>1. Tenir ses distances</b><br/><i>Respecter</i></p>          | <p>Ne pas s'approcher inutilement du véhicule précédant.</p>          |
| <p><b>2. Prendre de la distance</b><br/><i>Se distancer</i></p>    | <p>Ne pas rester inutilement près d'un autre véhicule.</p>            |
| <p><b>3. Manœuvrer de façon réfléchie</b><br/><i>S'isoler</i></p>  | <p>Si possible, manœuvrer à l'écart.</p>                              |
| <p><b>4. Indiquer ses intentions</b><br/><i>Démontrer</i></p>      | <p>Faire comprendre ses intentions aux autres usages de la route.</p> |
| <p><b>5. Tolérer les erreurs des autres</b><br/><i>Tolérer</i></p> | <p>Aider vaut mieux que réprimander.</p>                              |
| <p><b>6. Rouler avec égards</b><br/><i>Préparer</i></p>            | <p>Éviter de se trouver sur la trajectoire d'autrui.</p>              |
| <p><b>7. Être visible</b><br/><i>Contraster</i></p>                | <p>Veiller à se rendre visible.</p>                                   |
| <p><b>8. S'attendre à des imprévus</b><br/><i>Calculer</i></p>     | <p>Être prêt à réagir aux erreurs des autres usagers de la route.</p> |
| <p><b>9. Connaître ses limites</b><br/><i>Planifier</i></p>        | <p>Planifier ses déplacements.</p>                                    |
| <p><b>10. Garder des réserves</b><br/><i>Rationner</i></p>         | <p>Engager ses forces à bon escient, ne jamais s'épuiser.</p>         |

## **Entraînement à la sécurité (réactions face aux dangers)**

### Préparation mentale

- *Être psychologiquement et physiquement prêt à freiner*

- *Véhicule :*

Éclatement d'un pneu ou du pare-brise

Défaillance des phares

- *Partenaires / autres usagers de la route :*

Enfants, personnes en état d'ébriété, animaux, etc.

Véhicules circulant dans le mauvais sens

Avions volant à faible altitude, véhicules à chenilles, etc.

- *Routes :*

Chutes de pierres, falaises, nids de poules, taches d'huile, flaques d'eau, cassis, glace, obstacles, etc.

Chute dans des eaux profondes

- *Intempéries :*

Foudre, grêle, pluie givrante, bancs de brouillard, bourrasques de vent, etc.

## **B. Comportement en cas d'accident**

**Objectif :** Connaître et appliquer les règles de comportement, les mesures et les prescriptions.

### **1. Autoprotection et sécurisation du lieu d'accident**

Mettre en œuvre les mesures de sécurité

### **2. Accidents ayant causé des dommages corporels**

Donner les premiers soins puis appeler les secours

### **3. Accidents ayant causé des dommages matériels**

Avertir la/les personne(s) lésée(s) ou la police

### **4. Constatation des faits**

Observer ses devoirs et la procédure

### **5. Accidents aux passages à niveau**

Avertir l'administration ferroviaire

## **C. Consommation d'alcool, de médicaments ou de stupéfiants : dangers et conséquences en cas de conduite de véhicules automobiles**

**Objectif :** Pouvoir expliquer les risques, les effets et les conséquences possibles de l'absorption d'alcool, de médicaments ou de stupéfiants (y c. liens entre les motifs de la conduite et ceux de la consommation, et rappel des dispositions légales et des sanctions) et connaître les règles de comportement adéquates (par ex. choisir entre la conduite et la consommation).

**Procédure :** mise en commun des connaissances sur les lois et les sanctions (par ex. sur un tableau de conférence), mise en évidence des liens entre les motifs de la conduite et de la consommation (tableaux d'affichage), travail de groupe sur les possibilités de transfert (tableau de conférence).

## 1. Alcool

Effets physiques et psychiques :

- Déficiences corporelles : diminution des facultés sensorielles, trouble de la compréhension et de l'attention, diminution de la coordination et de l'habileté, dégradation des automatismes, influence sur le temps de réaction et la fiabilité des réactions
- Changement général de la personnalité : apathie, agressivité, absence de sens critique, surestimation de ses facultés, perte des facteurs inhibiteurs, somnolence

Effets sur la conduite de véhicules automobiles :

- Choix de la vitesse
- Trajectoire
- Observation de la chaussée et de ses abords
- Maniement du véhicule
- Inobservation des règles de circulation

## 2. Médicaments

Effets des médicaments les plus fréquents sur la conduite :

- Médicaments ayant pour effets secondaires de ralentir le traitement des informations et de prolonger le temps de réaction : substances psychotropes ; substances contre les allergies et les maux de voyage (antihistaminiques) ; substances qui font baisser la tension artérielle (hypotenseurs) ; substances contre les courbatures, les douleurs vertébrales et les rhumatismes (relaxants musculaires) ; substances d'anesthésie locale et narcotiques ; somnifères (hypnotiques) ; tranquillisants (sédatifs)
- Médicaments ayant pour effets secondaires la désinhibition et l'augmentation de l'énergie : substances psychotropes ; substances qui stimulent et excitent (stimulants) ; substances contre les dépressions et les états dépressifs (antidépresseurs) ; substances pour la perte de poids (anorexigènes)
- Effets durables et séquelles des médicaments (en particulier des narcotiques, des somnifères et des médicaments à effets retardés)
- Sources d'information relatives aux effets secondaires que peuvent avoir certains médicaments dans la circulation routière, les dangers de la combinaison de médicaments et l'importance de la posologie

## 3. Stupéfiants

Effets des substances suivantes :

- Cannabis : effets momentanés, phénomènes de récurrence (flash-back), effets retardés et effets durables
- Opium, héroïne et drogues de synthèse (phencyclidine, amphétamine, ecstasy et autres) : phénomènes de récurrence (flash-back), effets retardés et effets durables
- Cocaïne : effets instantanés, effets durables

Stupéfiants de substitution (tels que la méthadone)

Syndromes de sevrage

## **D. Analyses des accidents**

**Objectif :** Prendre conscience que tout accident de la route a non seulement des conséquences pour son auteur (sur le plan du droit pénal, administratif et civil), mais aussi des répercussions physiques, psychiques, financières et sociales pour la victime et ses proches.

**Procédure :** Analyser un accident de la route causé par un comportement à risque propre à la jeunesse (récit d'un accident, photos, films, etc.).